

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 25/10/2024

Revision : LSI_2023-1-CLP du 25/10/2024

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1. Identification de produit

CEDRE DU LIBAN V2 - 6PHG0133

Nature du produit : mélange de matières premières parfumantes

Numéro C.A.S : N.A.

Numéro EINECS : N.A.

Code douanier : 33 02 90 90

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CANDELIS

6 rue Gutenberg - 44118 LA CHEVROLIERE - France

Tél. : 33.02 40 30 06 29

Email : info@candelis.fr - www.candelis.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS : Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

(Législation CLP)

EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2

SCl2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification GHS : Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

(Législation CLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION

EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2

SCl2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 25/10/2024

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Revision : LSI_2023-1-CLP du 25/10/2024

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 - Eviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un Equipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau



2.3. Autres dangers

Présence de perturbateur(s) endocrinien(s) comme défini par l'article 57(f) du règlement (UE) N°1907/2006 (REACH): aucun.

Présence de substance(s) extrêmement préoccupante(s) (SVHC) selon l'article 57 du règlement (UE) N° 1907/2006 (REACH) : aucune.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement (UE) N° 1907/2006 (REACH).

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Aucune donnée disponible.

3.2. Mélanges

Numéro d'identification	Substances	Classes danger & Phrases H	LCS / Facteurs M / ATE	Pourcentage %
CAS# 28219-61-6 EINECS# 248-908-8 REACH# 01-2119529224-45-*** *	2-Ethyl-4-(2,2,3-trimethyl-3-cyclopenten-1-yl)-2-buten-1-ol	EDI2, EHC2 H319, H411		[0-5]
CAS# 28219-60-5 EINECS# 248-907-2 REACH# 01-2120132105-73-*** *	2-Methyl-4-(2,2,3-trimethyl-3-cyclopenten-1-yl)-2-buten-1-ol	EDI2, EHA1, EHC1, SCI2 H319, H400, H410, H315		[0-5]
CAS# 54464-57-2 EINECS# 259-174-3 REACH# 01-2119489989-04-*** *	2-acetoxy-2,3,8,8-tetramethyloctahydronaphthalene	EHC1, SCI2, SS1B H410, H315, H317		[0-5]
CAS# 67634-15-5 EINECS# 266-819-2 REACH# 01-2120758796-34-*** *	florazone	EHA1, EHC2, SCI2, SS1B H400, H411, H315, H317		[0-5]
CAS# 80-56-8 EINECS# 201-291-9 REACH# 01-2119979519-16-*** * / 01-2119519223-49-*** *	alpha-Pinene	AH1, ATO4, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B H304, H302, H400, H410, H226, H315, H317	ATE (Orale) : 500mg/kg	[0-5]
CAS# 127-91-3 EINECS# 204-872-5	beta-Pinene	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B H304, H400, H410, H226, H315, H317		[0-5]

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 25/10/2024

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Revision : LSI_2023-1-CLP du 25/10/2024

CAS# 104-55-2 EINECS# 203-213-9 REACH# 01-2119935242-45-*** *	Cinnamal	EDI2, EHC3, SCI2, SS1A H319, H412, H315, H317		[0-5]
CAS# 97-53-0 EINECS# 202-589-1 REACH# 01-2119971802-33-*** *	Eugenol	EDI2, SS1B H319, H317		[0-5]
CAS# 91-64-5 EINECS# 202-086-7 REACH# 01-2119943756-26-*** */ 01-2119949300-45-*** *	Coumarin	ATO4, EHC3, SS1B H302, H412, H317	ATE (Orale) : 500mg/kg	[0-5]

Présence de perturbateur(s) endocrinien(s) comme défini par l'article 57(f) du règlement (UE) N°1907/2006 (REACH): aucun.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux: Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion: Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette.

Vêtements souillés: Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 25/10/2024

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Revision : LSI_2023-1-CLP du 25/10/2024

6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 25/10/2024

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Revision : LSI_2023-1-CLP du 25/10/2024

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection des yeux / du visage :

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN 166.

Protection des mains :

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))

Caractéristiques recommandées :

- Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

Protection du corps :

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : **Incolore ± jaune p,le**

Odeur : **Caractéristique**

Aspect : **Liquide**

Indice de réfraction @ 20@C : **[1.435 ; 1.455]**

Solubilité : **50% in éthanol 96%**

Densité relative (d20/20) : **[0.86 ; 0.88]**

Point Eclair en @C : **>61@C**

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Réactions dangereuses : pas de réactions dangereuses connues.

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 25/10/2024

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Revision : LSI_2023-1-CLP du 25/10/2024

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former: Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Estimation toxicité aigue du mélange (calcul):

LD50 Oral : 5000 mg/kg 5 % unknown
LD50 Dermal : >5000 mg/kg 7 % unknown
LD50 Inhalation : 22 mg/kg 7 % unknown

11.2. Informations sur les autres dangers

Présence de perturbateur(s) endocrinien(s) comme défini par l'article 57(f) du règlement (UE) N°1907/2006 (REACH): aucun.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 25/10/2024

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Revision : LSI_2023-1-CLP du 25/10/2024

Présence de perturbateur(s) endocrinien(s) comme défini par l'article 57(f) du règlement (UE) N°1907/2006 (REACH): aucun.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. ELIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Déchets:

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR/ADN/RID:



IMDG:



IATA:



14.1. Numéro ONU

ADR/ADN/RID : 3082 (code tunnel : (E))

IMDG:3082

IATA :3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 25/10/2024

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Revision : LSI_2023-1-CLP du 25/10/2024

ADR/ADN/RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUITS DE PARFUMERIE)

IMDG:MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUITS DE PARFUMERIE)

IATA :MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUITS DE PARFUMERIE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN/RID : 9

IMDG:9

IATA :9

14.4. Groupe d'emballage

ADR/ADN/RID : III

IMDG:III

IATA :III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 618/2012
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 487/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 758/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 944/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 605/2014
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 1297/2014
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 830/2015

Rubrique ICPE : **4511**

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Fiche de données de sécurité

Printed : 25/10/2024 CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Revised : LSI_2023-1-CLP from 25/10/2024

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon le Règlement (UE) n° 2020/878 du 18/06/20 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006.

Ces indications sont basées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Détail et pourcentages exacts des matières premières apparaissant au paragraphe 3 de la FDS

Date : **25/10/2024**

Produit/Product : **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**

28219-61-6	2-Ethyl-4-(2,2,3-trimethyl-3-cyclopenten-1-yl)-2-buten-1-ol	4.8%
28219-60-5	2-Methyl-4-(2,2,3-trimethyl-3-cyclopenten-1-yl)-2-buten-1-ol	4.7%
54464-57-2	2-acetoxy-2,3,8,8-tetramethyloctahydronaphthalene	4%
67634-15-5	florazone	1.5%
80-56-8	alpha-Pinene	1.02%
127-91-3	beta-Pinene	0.36%
104-55-2	Cinnamal	0.3%
97-53-0	Eugenol	0.3%
91-64-5	Coumarin	0.25%

FICHE TECHNIQUE

I] DESCRIPTION DU PRODUIT : **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**

Nature du produit : *Mélange de matières premières parfumantes*
Type de produit : *Parfum*
CAS N° : *N.A.*
EINECS N° : *N.A.*
Nom INCI : *Parfum*
Code douanier : *33 02 90 90*

II] PROPRIETES PHYSIQUES et CHIMIQUES :

Aspect : *Liquide*
Couleur : *Incolore à jaune pâle*
Odeur : *Caractéristique*
Densité à 20°C : *[0.86;0.88]*
Point d'éclair (en °C): *>61°C*
Indice de réfraction à 20° C: *[1.435;1.455]*
Pression de vapeur à 20°C (en mmHg) : *< 2*
Solubilité : *50% in ethanol 96%*

III] CONDITIONS DE CONSERVATION et DUREE DE VIE :

Pour une meilleure conservation, nous vous recommandons de stocker le produit à l'abri des températures extrêmes, de la lumière et dans son contenant d'origine, hermétiquement fermé.

La durée de vie est de **24** mois. Passé ce délai, nous nous tenons à votre disposition pour un nouveau contrôle.

TECHNICAL DATA SHEET

I] PRODUCT : CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Product description : Mixture of aromatic raw materials

INCI : Perfume

C.A.S number : N.A.

EINECS number : N.A.

Customs tariff : 3302 90 90

II] PHYSICAL and CHEMICAL PROPERTIES :

Aspect : Liquid

Colour : Colorless to pale yellow

Odour : Characteristic

Density (20°C) : [0.86;0.88]

Flash point (in °C): >61°C

Refractive index at 20° C: [1.435;1.455]

Vapour pressure at 20°C (in mmHg) : < 2

Solubility : 50% in ethanol 96%

III] STORAGE CONDITIONS and SHELF LIFE :

Store according to local legislation. Observe indications on the label. Store the containers in a dry and well-ventilated place, far from sources of heat and direct solar light. Keep far away from ignition points. Keep away from oxidising agents and from highly acidic or alkaline materials. Do not smoke. Prevent the entry of non-authorised persons. Once the containers are open, they must be carefully closed and placed vertically to prevent spills.

Shelf life : 24 months

Déclaration ALLERGENES

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthétique	%Total
Evernia furfuracea extract	90028-67-4	-	-	-
Hexyl cinnamal	101-86-0	-	-	-
alpha-Amylcinnamic alcohol	101-85-9	-	-	-
Amyl cinnamal	122-40-7	-	-	-
Anisyl alcohol	105-13-5	-	-	-
Benzyl salicylate	118-58-1	-	-	-
Benzyl benzoate	120-51-4	-	-	-
Benzyl cinnamate	103-41-3	-	-	-
Benzyl alcohol	100-51-6	-	-	-
Cinnamyl alcohol	104-54-1	-	-	-
Cinnamal	104-55-2	-	0,3000	0,3000
Citral	5392-40-5	-	-	-
Citronellol	106-22-9	-	-	-
Coumarin	91-64-5	-	0,2500	0,2500
Limonene	5989-27-5	0,0720	-	0,0720
Eugenol	97-53-0	0,3000	-	0,3000
Farnesol	4602-84-0	-	-	-
Geraniol	106-24-1	-	-	-
Hydroxyisohexyl 3-cyclohexene carboxaldehyde	31906-04-4	-	-	-
Hydroxycitronellal	107-75-5	-	-	-
Isoeugenol	97-54-1	-	-	-
alpha-iso-methylionone	127-51-5	-	-	-
Linalool	78-70-6	-	-	-
methyl 2 octynoate	111-12-6	-	-	-
Evernia prunastri extract	90028-68-5	-	-	-
p-tert-Butyl-alpha-methylhydrocinnamic aldehyde	80-54-6	-	-	-

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthetique	%Total
	%Total	0,3720	0,5500	0,9220

La limite de détection communément admise est de 10 ppm. « - » = < 10 ppm.

Ces informations sont données au mieux de nos connaissances à la date d'édition du présent document.

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

Produit: **CEDRE DU LIBAN V2 SO062057**

Les standards IFRA concernant les restrictions d'utilisation sont basés sur des évaluations de la sécurité réalisées par le groupe d'experts du RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS (RIFM) et sont appliqués par le Comité Scientifique de l'IFRA.

L'évaluation des différents ingrédients de parfum est faite selon les normes de sécurité contenues dans la section correspondante du Code de bonnes pratiques de l'IFRA. Le client a l'entière responsabilité d'assurer la sécurité du produit final (contenant ce parfum) par la réalisation d'essais supplémentaires si nécessaire.

Nous attestons que le produit ci-dessus est en conformité avec les standards de l'INTERNATIONAL FRAGRANCE ASSOCIATION (IFRA - 51ème amendement), à condition qu'il soit utilisé dans les classes suivantes aux concentrations maximales indiquées : voir pages suivantes.

Les informations ci-dessous sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles des matières premières et des bases parfumantes utilisées.

CATEGORIE 1 - Nous contacter

Produits à lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, transparents ou colorés, etc.)
Jouets pour enfants

CATEGORIE 2 - limitée à : 4.67%

Produits désodorisants et antitranspirants de tous types y compris tout produit pour toute utilisation prévue ou raisonnablement prévisible sur l'aisselle ou étiqueté
comme tel (aérosol, stick, roll-on, sous-bras, déodorant Cologne, etc.)
Aérosol pour le corps (y compris brume corporelle)
Sprays pour le corps (body mists) avec utilisation sur l'aisselle

CATEGORIE 3 - limitée à : 7%

Produits pour les yeux de tous types (fard à paupières, mascara, eyeliner, maquillage pour les yeux, masques pour les yeux, coussins pour les yeux, etc.) y compris soin pour les yeux et crème hydratante
Maquillage pour le visage et fond de teint
Démaquillant pour le visage et les yeux
Bandes pour les pores du nez
Lingettes ou mouchoirs rafraichissant(e)s pour le visage, le cou, les mains, le corps
Peinture pour le visage et le corps (pour enfants et adultes)
Masques pour le visage et le contour des yeux

CATEGORIE 4 - limitée à : 83.33%

Parfum hydroalcoolique et non-hydroalcoolique fin de tous types (eau de toilette, parfum, eau de Cologne, parfum solide, crème parfumée, après-rasage de tous types, etc.)
Bracelets parfumés
Ingrédients pour kits de parfum et mélanges de fragrances pour kits cosmétiques
Tampons parfumés, emballage
Bandes parfumées pour produits hydroalcooliques
Sprays pour le corps (body mists) sans utilisation sur l'aisselle

CATEGORIE 5A - limitée à : 21.33%

Crèmes, huiles, lotions corporelles de tous types
Produits pour les soins des pieds (crèmes et poudres)
Répulsif à insectes (destiné à être appliqué sur la peau)
Toutes poudres et talc (hormis les poudres et talc pour bébés)

CATEGORIE 5B - limitée à : 14%

Lotion tonique
Crèmes hydratantes et crèmes pour le visage

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

CATEGORIE 5C - limitée à : 19%

Crème pour les mains
Produits pour les soins des ongles y compris les crèmes pour les cuticules, etc.
Désinfectants pour les mains

CATEGORIE 5D - limitée à : 4.67%

Crème/lotion pour bébés, huile pour bébés, poudres et talc pour bébés

CATEGORIE 6 - Nous contacter

Dentifrice
Bain de bouche, y compris les vaporisateurs pour l'haleine
Poudre dentifrice, bandes, comprimés pour bain de bouche

CATEGORIE 7A - limitée à : 16.75%

Permanententes ou autres traitements chimiques des cheveux (à rincer) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires à rincer

CATEGORIE 7B - limitée à : 16.75%

Sprays capillaires de tous types (pompes, aérosols, etc.)
Produits d'aide au coiffage autres que sous la forme d'aérosols (mousse, gels, après-shampoings sans rinçage)
Permanententes ou autres traitements chimiques des cheveux (sans rinçage) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires sans rinçage
Shampooing - Sec (shampooing sans eau)
Désodorisant pour cheveux

CATEGORIE 8 - limitée à : 4.67%

Lingettes intimes
Tampons
Lingettes pour bébés
Papier toilette (humide)

CATEGORIE 9 - limitée à : 60%

Pain de savon
Shampooing de tout type
Nettoyant visage (à rincer)
Après-shampooing (à rincer)
Savon liquide
Nettoyants pour le corps et gels douche de tous types
Savon, bain, shampooing pour bébés
Gels, mousses, sels, huiles et autres produits ajoutés à l'eau du bain
Produits pour les soins des pieds (pieds placés à tremper dans un bain)
Crèmes à raser de tous types (stick, gels, mousses, etc.)
Toutes crèmes dépilatoires (y compris pour le visage) et cires pour épilation mécanique
Shampooing pour animaux de compagnie

CATEGORIE 10A - à : 60%

Détergent à lessive pour lavage à la main (y compris les concentrés)
Prétraitement du linge de tous types (par ex., pâte, aérosols, sticks)
Détergeant pour vaisselle à la main (y compris les concentrés)
Nettoyants de tous types pour surfaces dures (nettoyants salle de bain et cuisine, cire pour meubles, etc.)
Détergents pour lessive en machine avec un contact avec la peau (par ex., liquides, poudres) y compris les concentrés
Kits de nettoyage à sec
Lingettes pour la lunette des toilettes
Assouplissants textiles de tous types y compris les feuilles assouplissantes
Produits nettoyants pour la maison, autres types y compris les nettoyants de tissu, nettoyants de surface douce, nettoyants de tapis, sprays et lingettes pour l'entretien des meubles, lingettes nettoyantes pour le cuir, produits détachants, pulvérisateurs renforçants pour textiles, produits de traitement
pour textiles (par ex., vaporisateurs d'amidon, tissu traité avec des parfums après lavage, désodorisants pour textiles ou tissus)
Cire pour sols
Huile parfumée pour anneau d'ampoule, diffuseurs à bâtons, pot-pourri, recharges liquides pour assainisseurs d'air (systèmes sans

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

cartouche), etc.
Eau de repassage (eau distillée parfumée)

CATEGORIE 10B - 100%

Aérosols pour animaux - aérosols appliqués sur des animaux de tous types
Aérosols assainisseurs d'air, manuels, y compris aérosols et pompes
Aérosols insecticides

CATEGORIE 11A - limitée à : 4.67%

Tampons, serviettes hygiéniques et coussinets interlabiaux classiques pour l'hygiène féminine
Langes (pour bébés et adultes)
Culotte, serviette d'incontinence pour adultes / Papier toilette (sec)

CATEGORIE 11B - limitée à : 4.67%

Collants avec crème hydratante / Chaussettes, gants parfumés
Mouchoirs pour le visage (mouchoirs secs)
Serviettes / Papier absorbant
Sacs de blé
Masques pour le visage (papier/protecteurs) par ex., masques chirurgicaux non utilisés en tant que dispositif médical
Fertilisants, solides (pellets ou poudre)

CATEGORIE 12 - 100%

Bougies de tous types (y compris dans un contenant)
Détergents textiles pour lavage en machine avec un contact cutané minimal (par ex., capsules liquides, doses)
Assainisseurs d'air automatisés et parfums de tous types (aérosol concentré avec doses précises [fourchette de 0,05 à 0,5 ml/pulvérisation], plug-ins, systèmes clos, substrat solide, livraison de membrane, dispositif électrique, poudres, sachets parfumés, encens, recharges liquides [cartouche], cristaux désodorisants)
Systèmes d'alimentation en air
Litière pour chat
Coques de téléphone
Désodorisants/masqueurs non destinés à entrer en contact avec la peau (par ex., désodorisants pour sèchelinge, poudres pour tapis)
Combustibles
Insecticides (par ex., spirale anti-moustiques, papier, dispositifs électriques, pour vêtements) autres qu'en aérosols
Bâtons d'encens
Produit vaisselle et désodorisants - pour lave-vaisselle
Jeux olfactifs / Peintures
Articles en plastique (hormis jouets)
Grattez et sentez / Pack de senteurs
Système diffuseur de parfum (utilisant la technologie d'air sec)
Cires pour chaussures
Blocs pour cuvette (toilette)

CERTIFICAT D'ORIGINE (*Origin' certificate*)

Date : **25/10/2024**

Nous attestons que le produit / *We certify that the product*

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133,

est un mélange de matières premières / *is a mixture of raw materials*

contient / *contains*

MATIERES PREMIERES NATURELLES / NATURAL RAW MATERIALS	1.5%
MATIERES PREMIERES SYNTHETIQUES / SYNTHETIC RAW MATERIALS	98.5%
MATIERES PREMIERES D'ORIGINE ANIMALE* / ANIMAL ORIGIN RAW MATERIALS*	0%

Les pourcentages indiqués sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles sur les matières premières et les bases parfumantes utilisées. Ils sont donnés de bonne foi.

The percentages indicated is given in good faith and is based on our best knowledge of the raw materials used.

Le produit est fabriqué en France sur le site de production à Noyant (49).

This product is manufactured in France at Noyant (49).

*Ingredients extraits d'animaux vivants ou abattus (vertébrés et organismes invertébrés multicellulaires).

*Ingredients extracted from living or slaughtered animals from the entire animal kingdom (vertebrates and multicellular invertebrate organisms).

CERTIFICAT (E)
"absence de phtalates" (*Phthalates free*)

Date : **25/10/2024**

Nous certifions que le produit **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, ne contient pas de phtalates.

*We hereby certify that the product **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, doesn't contain any phthalate.*

Les informations ci-dessus sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles des matières premières et des bases parfumantes utilisées.

Information indicated is given in good faith and is based on our best knowledge of the raw materials used.

Déclaration SUBSTANCES CMR

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthétique	%Total
	%Total			

La limite de détection communément admise est de 10 ppm. « - » = < 10 ppm.
Ces informations sont données au mieux de nos connaissances à la date d'édition du présent document.

version B

CERTIFICAT
"ABSENCE DE DOSAGE"
No dosage certificate

Date : **25/10/2024**

Nous certifions que pour le produit **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133** nous n'avons fait aucun dosage (pesticides, solvants résiduels, impuretés).

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances des matières premières et des bases parfumantes utilisées. Elles sont données de bonne foi.

*We certify that we do not make any dosage on the product **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133** : pesticide, residual solvents, impurities....*

This information is given in good faith and is based on our best knowledge of the raw materials used.

version C

CERTIFICAT **"absence de nanomatériaux"** **Nanomaterials Certificate**

Date : **25/10/2024**

Nous certifions que le produit **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, ne contient pas de nanoparticules au sens de la définition du règlement 1223/2009 (*"un matériau insoluble ou bio-persistant, fabriqué intentionnellement et se caractérisant par une ou plusieurs dimensions externes, ou une structure interne, sur une échelle de 1 à 100 nm."*) car

- du mieux de nos connaissances, il n'y a pas d'usage intentionnel des nanomatériaux dans les fragrances.
- nous n'ajoutons pas, en l'état, de nanoparticules à nos compositions.

Les informations ci-dessus sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles des matières premières et des bases parfumantes utilisées, sur l'EFFA Code of Practice 2013. Elles sont données de bonne foi.

We certify that the product **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133** does not contain any nanomaterials under the definition proposed by the regulation 1223-2009-EC of the European Parliament (*"'Nanomaterials' means an insoluble or biopersistent and intentionally manufactured material with one or more external dimensions, or an internal structure, on the scale from 1 to 100nm."*) because :

- to the best of our knowledge, there is no intentional use of nanomaterials in fragrances.
- We do not add, as is, nanoparticles in our compositions.

These informations are based on our best actual knowledge of raw materials and perfumery compounds, on 2015' EFFA CoP. They are given in good faith.

CERTIFICAT
"absence d'OGM / *GMO free* "

Date : **25/10/2024**

Nous certifions que le produit **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, ne contient pas d'OGM.

*We certify that the product **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, does not contain GMO.*

Les informations ci-dessus sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles des matières premières et des bases parfumantes utilisées.

The above information is given in good faith and is based on our best knowledge of the raw materials used.

CERTIFICAT REACH **REACH CERTIFICATE**

Date : **25/10/2024**

Nous certifions que le produit **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, est un mélange de matières premières, et qu'à ce titre, nous avons fait le nécessaire dans le cadre de REACH, et demandé à nos fournisseurs de pré enregistrer, puis enregistrer, toutes les matières premières que nous leur achetons, et qui entrent dans la composition des produits que nous fabriquons, pour toutes les applications listées par l'EFFA.

*We certify that **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, is a mixture of raw materials, so we have fulfilled all our obligations under REACH, and asked our suppliers to pre register, then register, all raw materials we purchase them, and are included in compounds we manufacture, for all applications listed by EFFA.*

CERTIFICAT(E) **"Substances of Very High Concern"**

Date : **25/10/2024**

Conformément au règlement REACH 1907/2006/CE / *In compliance with regulation REACH 1907/2006/CE*

Nous certifions que le produit **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, ne contient aucune des 241 substances préoccupantes candidates (SVHC) listées ce jour par l'ECHA.

*We hereby certify that the product **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, doesn't contain none of the 241 candidate substances of concern (SVHC) listed so far by ECHA.*

* Une matière première est considérée comme absente si sa concentration est <0.001% dans le concentré.

** A raw material is considered absent if its concentration is <0.001% in the concentrate.*

Ces informations sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles sur les matières premières et les bases parfumantes utilisées, sur l'EFFA Code of Practice 2015. Elles sont données de bonne foi.

This information is based on our best actual knowledge of raw materials and perfumery compounds, on 2015' EFFA CoP. It is given in good faith.



ATTESTATION DE NON TESTS SUR ANIMAUX CERTIFICATE OF NON-ANIMAL TESTING

Données sur les tests sur animaux à inclure dans l'information du produit fini, suite au Règlement Cosmétique (CE) 1223/2009.

Data on animal testing to be included in the finished product's information, following the Cosmetic Regulation (EC) 1223/2009.

Identité du fournisseur:
(Supplier identification)

CANDELIS
6 RUE GUTENBERG
44118 LA CHEVROLIERE - FRANCE

Identité de la composition (ou la matière première) :
(Fragrance identification (or raw material))

CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133

Nous certifions par la présente, que la composition (ou la matière première), **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, conformément au Règlement Cosmétique (CE) 1223/2009, n'a pas fait l'objet de tests sur les animaux par notre société.

Cette attestation de non tests sur les animaux s'applique uniquement à la composition parfumante (ou la matière première) **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**.

*Following the Cosmetic Regulation (EC) 1223/2009, we hereby certify that the fragrance (or raw material), **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, has not been tested on animals by our company.*

*This certificate of non-animal testing apply only to the fragrance (or raw material) **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**.*

Date de l'évaluation : 25/10/2024

version B

CERTIFICAT (E)
"ABSENCE DE DONNEES TOXICOLOGIQUES,
MICROBIOLOGIQUES, ECOTOXICOLOGIQUES"
No toxicological, microbiological, ecotoxicological data

Date : **25/10/2024**

Nous certifions que pour le produit **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133** nous ne disposons d'aucune donnée toxicologique et/ou microbiologique et/ou écotoxicologique.

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances des matières premières et des bases parfumantes utilisées, sur l'EFFA Code of Practice 2013. Elles sont données de bonne foi.

We certify that for the product **CEDRE DU LIBAN V2 6PHG0133**, we have no toxicological, microbiological or ecotoxicological data .

These information are given in good faith and are based on our best knowledge of the raw materials used (in accordance with the EFFA Code of Practice 2013).